

## EXEMPLES DE PROJETS FINANÇABLES

### GESTION DES SÉDIMENTS

- Mise en œuvre et suivi de l'efficacité de pratiques agroenvironnementales (ex. bandes riveraines élargies, stabilisation des sorties de drain, etc.) dans les bassins versants de plusieurs tributaires agricoles d'un affluent navigable du fleuve Saint-Laurent dans le but de réduire l'apport sédimentaire.
- Mise en œuvre d'interventions ciblées d'un plan d'action de gestion des eaux pluviales telles que l'aménagement d'infrastructures vertes (ex. jardins de pluie) dans le but de réduire l'apport en sédiments dans un affluent navigable du Saint-Laurent.
- Réparation et remplacement de ponceaux sur des terres forestières riveraines à un affluent du Saint-Laurent en collaboration avec les propriétaires terriens.

### RESSOURCES HALIEUTIQUES

- Travaux de renaturalisation des berges et aménagement de frayères dans un affluent du Saint-Laurent dans le but de rétablir les populations d'espèces de poissons fréquentant le territoire maritime.
- Travaux de correction d'une passe migratoire d'un affluent du Saint-Laurent pour une espèce de poisson fréquentant le territoire maritime dans le but ultime d'en augmenter la population.
- Démantèlement d'un barrage privé situé en amont de l'embouchure d'un affluent principal du Saint-Laurent dans le but de faciliter la circulation d'une espèce de poisson fréquentant le territoire maritime.

### MILIEUX NATURELS RIVERAINS AU TERRITOIRE MARITIME

- Travaux de restauration de milieux humides riverains d'un affluent navigable du Saint-Laurent dans le but d'améliorer la qualité de l'eau.
- Organisation de journées de nettoyage sur les rives du fleuve Saint-Laurent dans le but d'améliorer la qualité des milieux naturels riverains.
- Distribution et plantation d'arbres et d'arbustes sur les propriétés riveraines d'un affluent navigable du Saint-Laurent dans le but d'améliorer la qualité des milieux naturels.
- Interventions permettant le contrôle ou l'éradication d'une plante exotique envahissante à l'embouchure d'un affluent principal du Saint-Laurent dans le but d'améliorer la qualité des milieux naturels.